

Gravière de la Claie-aux-Moines SA
Chemin de Geffry 2
1073 Savigny

Berne, décembre 2022
A-174

Inspectorat

Décision de qualification 2022 Inspection « réussie »

Mesdames, Messieurs,

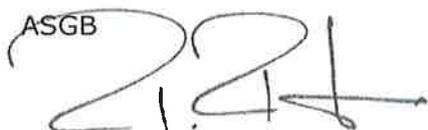
Sur la base du rapport d'inspection 2022 et à la suite de la discussion avec les autorités cantonales concernant ce rapport, la Commission Inspectorat de l'ASGB a constaté que votre entreprise remplit les conditions pour recevoir l'autocollant « Contrôle d'entreprise passé avec succès en 2022 ».

Dans le cadre de cette décision, nous avons le plaisir de vous faire parvenir en annexe les autocollants « Inspection 2022 réussie ». Ces autocollants sont une excellente publicité pour votre entreprise.

Si le rapport d'inspection signalait encore des défauts, nous vous prions instamment de les corriger au plus vite.

Nous vous remercions de contribuer par une exploitation des matériaux respectueux de l'environnement à la bonne réputation de notre branche.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations cordiales.

ASGB


Remo Renfer
Responsable de l'inspectorat

Annexes :

- Autocollants ASGB
- Formule de commande